

Date 2022	Observations registre papier	dont courriers annexés	Observations demat	dont asso, collectivités, Sté	Signataires	Favorables	Défavorables	Gouvernance Info Cohérences	Vent Energie Lutte CO2 Rentabilité	Santé Bruit Infrasons Lumi Sécu	Vues Paysage Patrimoine Touri	FauneFlore Milieux Trames Eaux	Sol Air Risques Déchets Trafic	Eco emplois valeurs		
	29	36	34	22	73	8	53	FH	GB	GB	FH	MF	MF	GB		
	SYNTHESE DES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS DU PUBLIC COMPTABILISATION PAR ENJEUX / EP PROJET DE PARC EOLIEN SAS DIOU ENERGIES (arial 9)															
	Synthèse Excel remise au porteur de projet et commentée le ..02/2022 ..h, en mairie de Diou															
	R Observations consignées sur Registre papier ; D sur registre dématérialisé															
10/1	1	1			1			1		1	1	1			R1	Mme le maire de D boitage dans commune d'un appel à mobilisation expliquant le projet Diou-Energies de la part de Mme Pousset AC. Avis comptabilisé 1 fois en R21.
10/1	1				1			1							R2	Mme Joly l'Orme Diou contre trop d'éoliennes sur ce territoire reviendra avec un courrier
10/1	1	1			1		1	1		1	1	1			R3	Mme A-C Pousset Petit Seresnes Diou, courriers au Préfet et Mairie idem, opposée au projet vu la prolifération actuelle des éoliennes; les 3 éoliennes s'ajoutant au parc des 10 des Pelures Blanches aux 9 de Reuilly Diou. Habitants généreux dans l'Indre, 172 éolienne en service, 83 en attente de raccordement Nord Issoudun. Les élus demandent un moratoire. Le projet à moins d'1km des habitations, sature le paysage, nuit à la qualité de vie(2 cartes), s'ajoute au bruit. Des effets négatifs sur la faune et la flore. Prendre en compte la notion d'effet de saturation visuelle. Création d'une association. Les compensations divisent. Invitation du Préfet à venir sur place.
22/1	1				1		1	1		1	1				R4	Girault Isabelle Prenay Diou, entends déjà les éoliennes tous les jours, paysage complètement bouché, tenir compte de l'existant des éolienne en plus catastrophique.
22/1	1				1										R5	Popineau Pied de Bois Diou pour renseignements sans avis
22/1	1				1		1	1		1	1		1		R6	Girault Arlette Prenay une 20 de foyers Diou, assez d'éoliennes, paysage épouvantable, destruction des sols avec béton,
22/1	1	1			2		2	1	1	1	1	1			R7	M et Mme Jassin Prenay Diou Trop proche des habitations, pollution visuelle et auditive, danger santé humaine mentale, physique et animale. Question projet but écologique ou lucratif ? Un business pour enrichir qqes personnes
22/1	1				2			1		1	1	1	1	1	R8	Mmes Pousset Seresnes Diou développent durant 1heure leurs oppositions qu'elles déposeront mardi,
22/1	1				1		1	1		1	1	1	1		R9	M Polge Seresnes Diou, excès sur ce site vu la densité, mépris de la qualité de vie d'habitants qui ont déjà largement contribué à l'effort éolien et mépris de considération écologiques protection eaux souterraines. Souhaite plus d'harmonie dans ce développement éolien. Projet à l'opposé, insulte
25/1	1			1	1		1	1	1				1	1	R10	Pagne Isabelle exploitante Parc éolien Aubigeon SEPALE, inquiétudes projet à 500m, perte de production par effet de sillage, + crainte d'usure prématurée de notre installation. Courrier suivra.
25/1	1			1	1		1	1	1				1	1	R11	Pouille Nicolas Salarié EXUS France SAS représentant de l'exploitant du Parc des Pelures Blanches: étonné de ne pas avoir été contacté en amont du projet par SAS Diou Energies: proximité inférieure à 1000m, diminue à production et l'intégrité mécanique de notre installation. Ne respecte pas la charte étique et déontologique qui prévoit le contact entre parcs 3 mois avant dépôt de la demande. Courrier suivra.

25/1	1	1			1	1	1	1	1	1	1	1	1	R12	Mme Joly l'Orme Diou + 2 feuillets, trop c'est trop sur notre territoire stopper leur installation exponentielle, plus de 122, entente entre communes voisines, paysages saccagés, environnement dégradé par des mâts en tous sens, n'attire pas touristes, médecins, vétos, ... Nuisances, bétonisation. Argument financier des retour malsain, pas acceptable en cas de dégradation de notre environnement, saccage inacceptable de nos lieux de vie.
25/1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	R13	Mémoire 23 pages Asso pour la Préservation des Paysages Ruraux de Diou et ses Environs ; plus de 140 éoliennes sur rayon de 10 km, au centre de 4 parcs de 26 éoliennes. Hauteur de la Tour Eiffel. Les plus sonores. 8 chapitres de questions et oppositions : Saturation visuelle identifiée en espaces ouverts par un « trop plein » et des photos qui complètent les photomontages « mésinterprétés » 1 seul angle de vue, subjectivité de Valorem, extrême densification des parcs, pas de respect des riverains vu la Charte de l'environnement, pollution du sol et du captage d'eau « grenelle », impact sur les MH, nuisances sonores seuils dépassés mais pas de relevés spécifiques, impact sur la faune et la flore sans étude d'effets cumulés dont s'est affranchis VALOREM (Sic), pas de concertation avec les habitants, pas de réunion préalable, recyclage déchets quelles filières ? Démantèlement pas à la hauteur, dangers ... Argumentaires méprisant Quelles études fines / habitants ? Pas un auditionné. Demande de clarification / versement de 150 000€ à la commune.
25/1	1	1			1	1	1	1	1	1	1	1	1	R14	Dépôt mémoire 17 pages avec 9 p de photos de Mme Pousset Brigitte Diou: 26 éoliennes autour lieu de vie, projet + haut + puissant + proche 910m vues depuis habitation, peu informé, pas pris en considération, pas d'étude contradictoire, d'où résumé non technique minimisé. Photos 6 7 8 à refaire/ dissimulation, bruit mesures du 09/2020 dès vent de 7m/s la limite est dépassée, demande nouvelles mesures en tous temps. Honteux de lire " les éoliennes font partie du paysage. Quelles études et résultats ? Quelle prise en compte de la charte de l'environnement? Saturation visuelle: quel calcul de l'indice d'occupation d'horizon ? Faune Flore pas étude sur Seresnes ? Demande étude en hauteur chiroptères. Eolienne sur captage Grenelle ? Danger chute de pales, démantèlement garanties ? Concentration, pas de réunion publique, argent facile pour les collectivités
27/1	1	1			1	1							1	R15	Mme Annick Dumez Diou pour éoliennes 3 mâts de + pas dénature paysage ou impacter vie des habitants. Qui a accepté une forte indemnisation du parc précédent pour refuser celui-ci ?
3/2		1												R16	Délibération Diou classée dans le rapport avec les délibérations municipales de l'aire des 6kms
3/2	1				1	1				1				R17	Mme Pillet Diou trop d'encerclement
3/2	1				2	2	1			1	1		1	R18	M et Mme Poulenas Diou prolifération exagérée visuel défigurant le paysage, sol pollué à l'avenir, bruit excessif, pollution matériaux usagés
3/2	1									1				R19	Lachaud Philippe entrepreneur Diou interférences électriques par courant eau, reviendra avec note
3/2	1	1								1			1	R20	Mme Pousset remet lettre au Préfet demandant la saisine du médiateur vu les saturations. Précise que les Pousset n'ont pas accepté d'indemnisation pour des éoliennes sur leurs parcelles.
9/2	1	1		1	2	2				1			1	R21	Mme le maire Sylvie Rancy et David Dumez 3 machine au lieu de 5, avec distance recul réglementaire + proche 895m. Pas impact paysage reste priorité. Actuellement 150 machines autour de Diou, 3 de +, EI synthétise, réduit CO2, nucléaire ne suffit +, combler retard, pas autre projet futurs sur Diou, retombées Eco appréciable : améliorer cadre vie voirie, étang, Réno salle fête agent techn temps complet; DGF en baisse attente des éoliennes, aide financière indispensable.

11/2	1				1	1				1	1			1	R22	René Vandamme dentiste Chezeaubert 4 familles déjà pour parc Pelures blanches 520m (3 et 4) pas assez informé, pas de mesures sonométriques à proximité. Choqué. Préfère autre systèmes. Achat maison /16 ans, recherche calme. Finit. Perte valeur. Ceux qui font des efforts ne profitent de rien. Demande mesures bruit sérieuse avec habitants + Ste Lizaïgne 600m. Pollution visuelle au moins 200 éolienne sur le plateau.	
11/2	1	1			1	1			1	1				1	R23	Joël Chatreix Prenay beaucoup éoliennes, affaissement route D65 rupture canalisation c'est nous qui payons Eoliennes + hautes, + grosses + bruit + gâchent paysage	
11/2	1					1								1	1	R24	Renaudat Jacques Seresnes favorable 13 500€ par éolienne x 3 mais demande remise en état du terrain en fin vie éoliennes
11/2	1	1							1							R25	Idem D28 Pousset Brigitte double remise liste 40 adhérents vu registre démat et répond question commission
11/2	1	1							1	1	1	1	1	1	1	R26	Lachaud Philippe entrepreneur 10 salariés remise de deux courriers dont 1 du GFA 1 explication refus 4è éolienne sur son terrain et note récapitulatif ses difficultés de santé malaises, traitements par géobiologue redonne explications détaillées D33 et répond à commission
11/2	1					1								1		R27	2è adjointe Brigitte .... 3 dernières éoliennes pas nuisances + énergie+ retombées financières pour aménagements
5/2	1	1			1					1	1					R28	Girault Arlette Prenay Diou La détérioration des sols et les nuisances sonores sont insupportables, avis déjà donné
5/2	1	1			1					1	1					R29	Girault Isabelle Prenay Diou La saturation visuelle et auditive est atteinte à Prenay avec les éoliennes, avis déjà donné
10/2	1	1		1	1				1	1	1			1	1	R30	Idem que D26 de Pierre Dupassage Président du Parc d'Aubigeon
																	<b>D Observations dématérialisées</b>
20/1			1						1							D1	Vérification du fonctionnement du registre dématérialisé par le Pdt de la Commission, plus courriels registres
22/1			1						1							D2	Vérification du fonctionnement du registre dématérialisé par un membre de la Commission
25/1		1	1		1				1	1	1	1	1	1		D3	Dépôt mémoire 17 pages avec 9 p de photos de Mme Pousset Brigitte Diou: 26 éoliennes autour lieu de vie, projet + haut + puissant + proche 910m vues depuis habitation, peu informé, pas pris en considération, pas d'étude contradictoire, d'où résumé non technique minimisé. Photos 6 7 8 à refaire/ dissimulation, bruit mesures du 09/2020 dès vent de 7m/s la limite est dépassée, demande nouvelles mesures en tous temps. Honteux de lire " les éoliennes font partie du paysage. Quelles études et résultats ? Quelle prise en compte de la charte de l'environnement? Saturation visuelle: quel calcul de l'indice d'occupation d'horizon ? Faune Flore pas étude sur Seresnes ? Demande étude en hauteur chiroptères. Eolienne sur captage Grenelle ? Danger chute de pales, démantèlement garanties ? Concentration, pas de réunion publique, argent facile pour les collectivités Idem R14 R14

25/1		1	1		1		1	1	1	1	1	1	1	D4	Mémoire 23 pages Asso pour la Préservation des Paysages Ruraux de Diou et ses Environs ; plus de 140 éoliennes sur rayon de 10 km, au centre de 4 parcs de 26 éoliennes. Hauteur de la Tour Eiffel. Les plus sonores. 8 chapitres de questions et oppositions : Saturation visuelle identifiée en espaces ouverts par un « trop plein » et des photos qui complètent les photomontages « mésinterprétés » 1 seul angle de vue, subjectivité de Valorem, extrême densification des parcs, pas de respect des riverains vu la Charte de l'environnement, pollution du sol et du captage d'eau « grenelle », impact sur les MH, nuisances sonores seuils dépassés mais pas de relevés spécifiques, impact sur la faune et la flore sans étude d'effets cumulés dont s'est affranchi VALOREM (Sic), pas de concertation avec les habitants, pas de réunion préalable, recyclage déchets quelles filières ? Démantèlement pas à la hauteur, dangers ... Argumentaires méprisants. Quelles études fines / habitants ? Pas un auditionné. Demande de clarification / versement de 150 000€ à la commune. Idem R13. Compté 1 fois
25/1		1	1		1		1		1	1	1	1	1	D5	Dépôt mémoire 17 pages avec 9 p de photos de Mme Pousset Brigitte Diou: 26 éoliennes autour lieu de vie, projet + haut + puissant + proche 910m vues depuis habitation, peu informé, pas pris en considération, pas d'étude contradictoire, d'où résumé non technique minimisé. Photos 6 7 8 à refaire/ dissimulation, bruit mesures du 09/2020 dès vent de 7m/s la limite est dépassée, demande nouvelles mesures en tous temps. Honteux de lire " les éoliennes font partie du paysage. Quelles études et résultats ? Quelle prise en compte de la charte de l'environnement? Saturation visuelle: quel calcul de l'indice d'occupation d'horizon ? Faune Flore pas étude sur Seresnes ? Demande étude en hauteur chiroptères. Eolienne sur captage Grenelle ? Danger chute de pales, démantèlement garanties ? Concentration, pas de réunion publique, argent facile pour les collectivités.
29/1			1		1		1				1			D6	Françoise RICHAUD Projet dans la zone de captage de la source St Clément et 2 autres en limite de cette zone. S'oppose à cette implantation au mépris des risques de pollution. L'eau un bien trop précieux pour prendre un risque.
30/1			1		1		1				1		1	D7	Jean BELLOUIS Diou pas d'accord, assez d'éoliennes, question: lors de sa délibération, le Conseil Municipal n'a-t-il pas répondu à l'attrait pécuniaire avant celui de la production d'énergie verte. Au démantèlement, la provision sera-t-elle suffisante ?
31/1			1				1				1			D8	Ano Opposition totale vient densifier une zone déjà saturée à proximité immédiate de patrimoine remarquable. laisser des zones de respiration. Stop à l'éolien.
31/1			1				1	1			1	1		D9	Ano Secteur saturé de plus en plus hautes, non sens écologique, énergie intermittente, imprédictible ; avec l'anticyclone, la production est faible. photomontages invraisemblables, photos panoramiques étirées, minimisant ce qui est négatif. Biaisant les données derrière un habitat, etc...pour réduire l'impact. Aucun respect des paysages et de l'avifaune. Le consommateur final paie le surcoût avec le CSPE. Une manne financière pour les promoteurs. Démantèlement, bombe à retardement. Provisions très insuffisantes. Projet grave atteinte à l'environnement, à la vie sociale, nuisances à long terme.
1/2			1				1							D10	Ano zone est déjà absolument saturée
1/2			1				1			1	1			D11	Ano "chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et favorable à sa santé" (charte) comment Valorem peut écrire cela, alors qu'ils massacrent les paysages, notre environnement à tous et se moquent complètement de nuire à la santé des habitants.
2/2		1	1		1		1				1			D12	Asso PPRDE lettre au Préfet demandant saisine du médiateur éolien motivée nombre parcs, observations et zone de captage

4/2		1	1		1		1								D13	Bernard Pousset Diou ancien Député. En 2004 j'ai voté la charte de l'Environnement. Aujourd'hui, Peux – t- on nous imposer ce nouveau parc malgré cette charte, ne pas en tenir compte, n'est-ce pas un déni de démocratie ? Vienne, le Conseil Départemental a voté le 17 décembre 2021 un moratoire et la création d'un observatoire de l'éolien pour une gestion maîtrisée et concertée des projets, afin justement ne pas arriver à leur concentration. L'Etat s'était engagé / Instruction du 26 mai 2021 de planification à assurer un développement des projets harmonieux, mieux répartis, au regard de la saturation locale. Idem le 5 octobre 2021, la Ministre de la transition écologique : / « conditions d'acceptabilité et de maîtrise suffisantes », complété par « 10 mesures pour un développement maîtrisé et responsable de l'éolien ». Aucune mesure n'a été prise depuis pour garantir ce rééquilibrage géographique. L'Administration peut-elle se soustraire à ces instructions ? pour ces raisons je m'oppose à la réalisation de ce projet, dans cette région de Champagne Berrichonne reconnue comme étant déjà saturée en éoliennes. Suivent les références des 4 textes de l'Etat.
4/2		1	1		1										D14	De Mme Pousset dépose mémo de M Pousset au-dessus
6/2			1		1		1								D15	Daniel Albin Maillet défavorable / Inventaire National du Patrimoine Naturel collectivités de DIOU sur 425 espèces 62 espèces protégées, 6 Espèces menacées, Statistiques sur le statut biologique des espèces Données espèces - Métadonnées (26) Au total 15 espèces de chauves-souris ont été contactées sur la zone d'implantation potentielle et ses abords. Ou sont les dérogations pour destruction « espèces protégées »
9/2			1	1	1		1								D16	L'association PPRD souhaite connaître raisons les impressions papiers du dossier de l'enquête différentes documents mis en ligne sur le site, impossible de retrouver la même pagination, y a-t-il eu un contrôle de l'exactitude des informations communiquées entre tous ces documents
9/2		1	1	1	1		1		1	1	1				D17	L'association PPRD lettre à la Ministre DD demande officiellement et solennellement la saisine du Médiateur de l'Éolien et argumente sur enjeux.
8/2		1	1	1	1				1	1	1	1			D18	Idem précédente reçu par mail registre Démat Pb parfois double envoi registre Démat et courriel Démat
9/2			1	1	1				1						D19	Idem D16 de l'association PPRP reçu par mail registre Démat Pb parfois double envoi registre Démat et courriel Démat
8/2		1	1	1	1		1								D20	Damien MORAND Ineo Réseaux Centre intéressé pour la vie de l'entreprise et emploi
8/2			1	1	1		1							1	D21	Sté EUROVIA, Châteauroux intéressée pour construction de parcs éoliens et emplois a travaillé avec Valorem pour 4 parcs
25/1		1	1		1				1	1	1	1			D22	Pousset Brigitte idem que R14 et D5 reçu par courriel Démat
10/2			1	1	1		1								D23	Asso PPRDE B POUSSET Photomontages à partir des dossiers d'étude d'impact en version PDF :- Partie 3 - Page 73/160 Photo comparatif n°4 - perception depuis la frange ouest de Prenay - Point de vue 43 dans le carnet de photo montage. Lieu de prise de la photo pour évaluer les 3 variantes. Il est indiqué que cette photo est prise de la D65, alors qu'elle est prise à partir de la route de Chezeaubert. Nous demandons que des photos montages soient réalisés sur cette frange ouest de Prenay sur la D65 à partir des cours des maisons de Mrs et Mmes Jassin & Biets .

10/2		1	1	1	1		1								D24	Asso PPRDE envoi copie courriels adressé à Indre nature sur protection des chauvesouris. Projet + haut, diam rotor dans contexte éolien particulièrement dense , plus de 107, (+3) aérogénérateurs dans un rayon de 6 km² . En particulier, le projet s'insère entre 2 ensembles : 9 éol à 1.5km N, ligne de 10 à 500 m S au sud +futur parc Ste Lizaigne.7. MRAE dit : pas eu d'analyse sur l'impact des nouveaux mâts sur les chauves- Valorem précise: "forte présence de la noctule commune colonie de reproduction à 3.5 km de la ZIP. Pour MRAE impacts ont été sous estimés a demandé des écoutes en altitude. Réponse valorem : installation trop couteuse' (CF page 12, mémoire en réponse à l'avis de la mission régionale de l'autorité environnementale, de Valorem à MRAE.Refus de mise à jour des données datent de 2017. question environnementale passe après raison économique. <a href="https://www.indre.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/I.C.P.E/Dossier-Autorisation-ICPE">https://www.indre.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/I.C.P.E/Dossier-Autorisation-ICPE</a>
10/2		1	1	1	1								1		D25	Asso PPRDE à Berry Tourisme copie des courriels adressés à Indre Nature et muséum d'histoire naturelle de Bourges. Remet en cause le refus de Valorem de souscrire à l'étude complémentaire souhaitée par la MRAE sur les chiroptères. Compte tenu de l'installation Idem D24
10/2		1	1	1	1		1	1	1				1	1	D26	Pierre Dupassage Pdt parc éolien Aubigeon 2015 + chgt pales diam rotor passe de 100 à 116,80m. Interrogations quant à implanta du projet Diou Energies Valorem à 470 m impact le productible et accroissement besoins de maintenance par effet de sillage. Rappel de la charte du 17/12/2019 entre opérateur : informer l'opérateur du parc existant pour concertation. Regret pas avoir été contacté par Valorem comme la charte le prévoit. 1er contact. Mais en attente des propositions de Valorem.
10/2			1		1		1	1	1	1	1	1	1	1	D27	Maguy Bergerioux + PJ photo mats, se poser les bonnes questions, Les éoliennes peuvent-elles nuire à la santé des riverains ? nos magnifiques paysages,- La valeur de ma maison ou mon terrain, risque-t-elle de chuter ? Sont-elles dangereuses pour la faune protégée ? Vont-elles détruire le patrimoine paysager et le tourisme, désastre écologique POURQUOI AUTANT D ÉOLIENNES AU MÊME ENDROIT TROP C EST TROP
10/2		1	1	1	18		18	1	1	1	1	1	1	1	D28	Asso PPRDE et 4 scans : 40 adhésions souscrivant à l'objet de l'association, 2 sont accompagnées de précisions, voir registre papier en fin. Sur les 40 adhérents relevés, pour 15, leur avis ont déjà été comptabilisés 1 fois, donc leurs avis n'est pas comptabilisé une autre fois. 25 adhérents n'ayant pas été comptabilisés, ils le sont au titre de 7 interventions de l'association compté une fois, soit =25-7 reste 18 à comptabiliser ici
10/2		1	1	1	1		1	1							D29	André Laignel Président CDC Projet s'inscrit dans dynamique autosuffisance EnR, comme solution territoriale et dans les ODD. Salue le choix municipal de Diou, va dans le sens de l'action ODD n°11 et 13 de la CdC.
10/2		1	1	1	1								1		D30	Asso PPRDE idem D25 doublon / courriel Démat
10/2		1	1	1	1								1		D31	Asso PPRDE idem D24 doublon / courriel Démat

10/2		1	1	1	2		2	1	1	1			1	1	D32	<p>Parc Eolien des Pelures Blanches John HARRIS DG et Nicolas POUILLE + courrier et plan de proximité. Pas d'accord à ce jour avec Valorem / projet Diou suite RV : interrogations sur le futur parc éolien Diou Energies Valorem en raison de la grande proximité avec nos installations existantes, de l'impact significatif sur notre productible et du risque potentiel d'accélérer la dégradation mécanique de nos composants dès la mise en service. Aérogénérateurs les plus proches : 618.2 mètres. Notre Sté n'a pas été contactée par la société Valorem en amont du dépôt de la demande d'autorisation de Diou Energies pour concertation prévue par la charte éthique de la profession dans sa version du 17 décembre 2019 : « Lorsqu'un opérateur envisage d'étudier ou de développer un projet sur un territoire où existe déjà un parc éolien [...] il informe l'opérateur du parc existant ou en cours d'instruction et, en concertation avec lui, il s'efforce de mettre au point un projet compatible avec la situation existante ou à venir » et « Lorsqu'un opérateur envisage de développer un projet à une distance inférieure à 1 000 mètres (entre les mats les plus proches) d'un parc existant ou d'un projet en chantier ouvert, cet opérateur informe l'opérateur déjà présent au plus tard trois mois avant le dépôt de sa demande d'autorisation [...]». Les opérateurs s'engagent à examiner de bonne foi les demandes et les propositions qui leur seront faites ». A ce jour il n'existe pas d'accord pour considérer cet impact et qu'il n'a pu être quantifier avec précision par le fait que nous ne disposons pas encore des études nécessaires. VALOREM a répondu favorablement à la prise de contact le 24/01.</p>
10/2		1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	D33	<p>Philippe Lachaud DIOU entrepreneur DIOU victime témoigne de graves ennuis de santé depuis 2015 Névralgies, ...Pertes d'équilibre jamais ressenties avant et allant croissant, examens, rapprochement avec éoliennes situées à 1300 m ; Abandon du domicile ? S'amplifie. Vu élus, ... CHU(s), autres victimes et enfin des géobiologues, qui m'ont soigné avec une nette décroissance des souffrances. 2020, et 2022, les symptômes sont réapparus. Elus + intéressés financièrement, population maintenue dans l'ignorance Eoliennes cataclysme pour l'environnement. Cf :<a href="https://www.youtube.com/watch?v=2v8rA1ZoNrM">https://www.youtube.com/watch?v=2v8rA1ZoNrM</a> bcp de mensonges vu / intermittence racket terres rares, <a href="https://www.youtube.com/watch?v=JztxZb0n1hl">https://www.youtube.com/watch?v=JztxZb0n1hl</a></p>
10/2		1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	D33bis	<p>Sur refus 4è éolienne <b>GFA de la Gloriette</b> Lachaud, associé du GFA De La Gloriette déclare VALOREM l'a contacté pour proposer l'installation d'une éolienne sur une des parcelles Demande rejetée par tous associés, raisons : respect, des riverains, région saturée d'éoliennes de nos paysages, lutter contre la dissémination de ces installations qui dénaturent et mitent nos campagnes, éviter la détérioration de la terre par l'implantation de blocs de béton armé énormes, provisions ridiculement faible, entre 4 et 8 fois sous-évalué suivant les chiffres, certains matériaux non recyclables, dont pales, impose un enfouissement dont en Afrique, / polluent l'environnement en disséminant des terres rares / les éoliennes m'ont rendu malade, et perturbent encore mon existence, scandale sanitaire en puissance, / mortalités animaux / racket des consommateurs / aggrave notre déficit budgétaire / remise en cause de la filière nucléaire sans CO<sup>2</sup>, alors même qu'ils utilisent massivement les énergies fossiles pour leurs propres besoins /France représente +/- 1 % des émissions mondiales de CO<sup>2</sup> et parce que nous ne sommes pas à vendre.</p>